



DIEPAT/24-1022-1639 du 30/09/2024

**ENTRETIENS PROFESSIONNELS DES PERSONNELS ATSS ET ITRF POUR L'ANNEE SCOLAIRE
2023-2024 - RAPPEL**

Références : décret n° 2007-1365 du 17 septembre 2007 ; décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 et circulaire d'application fonction publique du 23 avril 2012 (www.fonction-publique.fr); arrêté ministériel du 18 mars 2013 (JORF du 6 avril 2013) ; circulaire ministérielle DGRH C1-2 n° 2013-80 du 26 avril 2013 publiée au BOEN n° 22 du 30 mai 2013 ; note de service MENH2333050N publiée au BO spécial n° 1 du 4 janvier 2024

Destinataires : Mesdames et messieurs les chefs d'établissement public et responsables des services académiques, Messieurs les présidents d'université et directeurs d'établissement d'enseignement supérieur

Dossier suivi par : M. GENESTOUX - chef de division de la DIEPAT- Tel : 04 42 91 72 26 - nicolas.genestoux@ac-aix-marseille.fr, M. SADAILLAN - chef du bureau des personnels administratifs et des personnels jeunesse et sports - Tel : 04 42 91 72 28 - pascal.sadaillan@ac-aix-marseille.fr, Mme BERNARD - gestion des AAE (A>M) - Tel : 04 42 91 72 42 – chrystel.bernard@ac-aix-marseille.fr, M. BESNARD - gestion des corps spécifiques jeunesse et sports - gestion des AAE (N>Z) - Tel : 04 42 91 72 52 - emmanuel.besnard@ac-aix-marseille.fr, Mme MERLIN - gestion des SAENES (A>H) - Tel : 04 42 91 72 29 - gabrielle.merlin@ac-aix-marseille.fr, Mme CORTI - gestion des SAENES (I>Z) - Tel : 04 42 91 72 30 - anne.corti@ac-aix-marseille.fr, Mme SIMON - gestion des ADJAENES (A>I) - Tel : 04 42 91 72 33 - fabienne.simon1@ac-aix-marseille.fr, M. CHARVIN - gestion des ADJAENES (J>Z) - Tel : 04 42 91 72 34 – laurent.charvin@ac-aix-marseille.fr - Mme QUARANTA - chef du bureau des personnels d'encadrement, ITRF et médico - sociaux - Tel : 04 42 91 74 37 - nathalie.quaranta@ac-aix-marseille.fr, Mme PRINDERRE - gestion des médecins, CTSSAE et ASSAE - Tel : 04 42 91 72 37 - francoise.prinderre@ac-aix-marseille.fr, Mme POTART - gestion des infirmiers - Tel : 04 42 91 72 56 – florie.potart@ac-aix-marseille.fr, Mme SOUNA - gestion des ITRF (en EPLE) - Tel : 04 42 91 71 43 - djamil.souna@ac-aix-marseille.fr, Mme DUBOIS - gestion des ITRF (hors EPLE) - Tel : 04 42 91 71 42 - sophie.dubois@ac-aix-marseille.fr, Secrétariat de division - Tel 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

La note de service publiée au BA n°1006 du 6 mai 2024 fixait le cadre et le calendrier des campagnes 2023-2024 d'entretiens professionnels des personnels ATSS et ITRF.

L'échéance pour la transmission au rectorat des comptes rendus d'entretien professionnel et des fiches de poste pour tous les corps ATSS et ITRF était fixée au 28 juin 2024 au plus tard.

Pour les établissements ou services qui n'auraient pas encore transmis les comptes rendus, ceux-ci sont attendus au plus tard le 18 octobre 2024. Ces éléments sont indispensables à la mise en place d'une RH de proximité pour identifier les agents qui indiquent leur souhait de mobilité fonctionnelle et conduire les opérations de promotion.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines